

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_16-DE

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 15h00,

Les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Présidente, à l'Agora de St Aubin de Blaye.

Date de convocation : 8 mars 2023

Etaient présents : Mme Pascale GOT ; Mme Célia MONSEIGNE ; Mme Véronique HAMMERER ; Mme Lydia HERAUD ; Mme Joëlle MARIE-REINE SCIARD ; Mme Marie-Pierre QUENTIN ; M. Jean PROU ; M. Cyril PENAUD ; M. Olivier ESCOTS ; M. Jean-Michel RIGAL ; M. Stéphane COTIER (Suppléant V.BARRAUD) ; Mr Vincent BARRAUD, Mr Louis CAVALEIRO.

Absents représentés : Mme Véronique FERREIRA, pouvoir à Mme GOT, Mr Jacky BOTTON, pouvoir à Mme QUENTIN.

Etaient excusés : Mme Françoise DE ROFFIGNAC, M. Jacky BOTTON ; Mme Véronique FERREIRA, Mme Virginie JOUVE ; Mr Rémi JUSTINIEN, Mr Philippe LABRIEUX

Etaient également présents : Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST ;

Président de séance : Mme Célia MONSEIGNE

Secrétaire de séance : Mr Olivier ESCOTS

Membres en exercice : 17

Pour : 14

Membres présents : 13

Contre : 0

Suffrages exprimés : 14

Abstention : 0

Délibération N° 2023-02-16

Vote du Budget Annexe EAU 2023

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11 ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;*

Il est décidé à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1. D'adopter le projet de Budget Annexe Eau primitif 2023 du Syndicat, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 775 000,00 €,

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
Chapitre 011	Charges générales		
	6132 - Locaux	28 000,00	
	614 - Charges locatives	6 500,00	
	617 - Etudes	350 000,00	
	6236 - Catalogues et imprimés	15 000,00	
	Autres charges	28 066,67	
Chapitre 012	Personnel		
	6215 - Personnel	341 433,33	
	6333 - Formation	6 000,00	
Chapitre 74 - Subventions			
	74718 - Etat		101 833,33
	7472 - Région		34 983,33
	7473 - Départements		34 611,33
	74772 - FEDER		0,00
	747888 - Divers Agence Eau		304 529,17
75822 - Virement du Budget Principal			23 884,15
R002 - Affectation du résultat			275 158,69
TOTAL FONCTIONNEMENT		775 000,00 €	775 000,00 €

Mme la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

Article 2. De solliciter les subventions correspondantes aux postes de dépenses engagés en 2023 aux différents financeurs, Etat, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Etat, Conseil départemental de la Gironde, Conseil départemental de la Charente-Maritime, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, FEDER ; cette liste n'étant pas exhaustive.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 30 mars 2023.

La Présidente,


SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire
12 rue St Simon - 33390 BLAYE
05.57.42.28.76 - contact@smiddesl.fr
Siret : 253 306 310 00058
Pascale GOT

Le secrétaire de séance,


Olivier ESCOTS